



LA LETTRE DE SAVIGNY 1er trimestre 2021

Mairie de Savigny sur Clairis

Tel : 03 86 86 32 09 - Fax : 03 86 86 41 19

Site internet : www.savigny-sur-clairis.fr

Courriel : mairie.savignysurclairis@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi de 9h à 12h – 15h à 17h

Mercredi de 9h à 12h

Judi de 9h à 12h

Vendredi de 9h à 12h – 15h à 17h

Permanences des élus :

Lundi : M. Bruno COUARD de 10h30 à 12h

Judi : Mme Louise CARTIER de 9h 30 à 11h30 et sur rendez-vous 06 14 03 86 35

Vendredi : M. Pierre PRUE de 10h à 12h

LE MOT DU MAIRE

Chers Savigniens,

L'année 2020 nous aura tous marqués, nous avons dû traverser des épreuves difficiles telles que le confinement, la séparation avec nos familles et pour certains la maladie.

Je souhaite que 2021 nous aide à oublier cette pénible année passée et nous permette de retrouver la sérénité, la santé sans appréhension.

Je tiens à vous rappeler la disponibilité de nos secrétaires pour les personnes qui ont besoin d'être aidées pour remplir des formulaires ou autres services, elles le font toujours avec le sourire. Je les remercie ainsi que les membres du conseil municipal, responsables des commissions, Nicolas qui est toujours prêt pour dépanner, je vous demande lorsque vous en avez besoin, de passer directement par moi ou le secrétariat pour éviter les petits abus.

Personnellement je suis disponible sur rendez-vous.

Cette année, nous avons distribué plus de 60 colis de Noël, nos septuagénaires ont été ravis par ce dernier.

Je vous souhaite ainsi qu'à votre famille et ceux qui vous sont chers une excellente année 2021 et mes vœux les plus sincères de santé et de joie.

Le Maire,
Louise CARTIER



Travaux en cours

Travaux de ralentissement de vitesse sur la RD103 :

La première tranche des travaux de ralentissement dans les rues de Mardilly et Jeanne d'Arc (RD 103) est terminée. Toutefois, il est nécessaire de procéder au lancement de la 2^{ème} tranche car les résultats ne sont pas satisfaisants. Les nouveaux travaux consisteront à la mise en place de chicanes de ralentissement aux deux entrées du village.

Enfouissement des réseaux rue de la Bourbonnerie :

Les travaux ont repris depuis janvier et se termineront vers la fin mars.

Réfection toiture école et mairie :

Les toitures du préau et de la classe de Céline ont été reprises en tuiles de Bourgogne et isolées. La mairie et le bureau du maire vont être recouvert avec les mêmes tuiles pour créer une homogénéité du bâtiment.

Travaux 2021 à venir

L'enfouissement du réseau électrique et téléphonique va se prolonger sur la rue du lavoir.

La reprise des sépultures se fera courant août. La réfection du 2^{ème} mur, se fera également pendant le second semestre. Pendant les travaux, le cimetière sera fermé au public. Nous vous communiquerons les dates prochainement.

Les travaux de la station d'épuration devraient démarrer cette année.

Nous avons toujours en projet de refaire **l'espace de stationnement devant la mairie ainsi que le ravalement de la façade.**

Site internet

Notre nouveau site internet sera bientôt en ligne, celui-ci sera beaucoup plus fonctionnel que l'actuel.

Vous pourrez y retrouver toutes les informations relatives à la vie de la commune.

Vous pourrez, disposer et télécharger des différents documents administratifs, documents concernant les inscriptions à la cantine et à la garderie, les menus de la cantine des écoles de Savigny et de Domats,

....

Associations

Nous allons réunir prochainement toutes nos associations afin de faire un point sur les différentes manifestations qu'elles souhaitent nous proposer et voir ce qu'il est possible d'envisager avec cette crise sanitaire.

Toute nouvelle association est la bienvenue. Si vous souhaitez créer votre association, faites-en part à la mairie.

Illumination et décorations de Noël



Cette année notre village a accueilli de nouvelles décorations de Noël sur la place du pont de Pierre ainsi que la mairie et une homogénéisation des suspensions de la rue de Mardilly et de Jeanne D'arc.

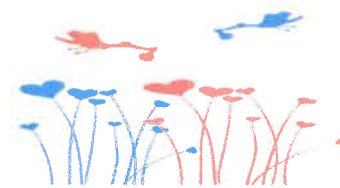


Nos conseillères municipales ont confectionné les paquets cadeaux qui ornent nos sapins, les enfants de la garderie du mercredi avec leurs animatrices ont confectionnés les boules de Noël et ensuite ils ont orné nos sapins.

Etat-civil

Naissance :

Augustin JULIEN né le 25 novembre 2020



Décès :

Françoise SAINTON décédée le 14 octobre 2020

Petit rappel des consignes de tri

Le Tri

Le tri dans la poubelle jaune



Vous pouvez mettre dans la poubelle jaune les emballages suivants :


- Les emballages métalliques
- Les cartonnettes
- Les briques alimentaires
- Les emballages en plastique

Les emballages doivent être mis en vrac dans les bacs, il n'y a pas besoin de les laver, ils doivent être vidés au maximum.

Dans les erreurs de tri les plus fréquentes, nous retrouvons

- des contenants pleins
- du verre
- du textile
- du papier
- des imbriqués

Les imbriqués

 **Tri des emballages : pas en imbriqué**
Ne jamais imbriquer (ou encastrer) un emballage dans un autre
Quelques imbriqués et encastrés sont interdits



La qualité du tri se dégrade, notamment avec la présence d'emballages qui sont mis ensemble, on parle d'imbriqué. Dans la poubelle jaune il ne faut pas encastrer les emballages composés de matières différentes. Lorsqu'ils vont être collectés, ces emballages vont être compactés et il ne sera alors plus possible de séparer les deux matières.

